

FORMATION CONTINUE

OBLIGATOIRE TOUS LES 4 ANS

Le dimanche 26 février 2012

Sous l'égide de la ligue de Picardie des Echecs et organisée techniquement par LE CLUB D'ECHECS DE MOUY à la salle périscolaire de **ROUSSELOY** rue de Mello.

(A côté du plan d'eau sur la seule route qui traverse le village)

Conditions :

- Etre arbitre, de AFJ à AF1.
- 20 € pour les non-Picards
- 10 € pour les arbitres de la Somme et de l'Aisne
- Gratuit pour les arbitres de l'Oise
- Pause-déjeuner rapide sur place
- Prendre une clef USB et de quoi prendre des notes.
- Le livre de l'arbitre sera fourni sur place aux préinscrits avant le 5 février

Horaires :

Dimanche ; de 9h15 à 17h30

Formateur : M. Francis DELBOË

Pré-inscription et renseignement :

- Luc FANCELLI LFPIC60E@aol.com

